

# 14

## Grand projet

- Mettre en place une structure de projet pour soutenir les autorités communales dans le Grand Projet.

Le Conseil administratif aura l'occasion, dans les mois à venir, de présenter les impacts importants sur la commune du projet de développement demandé par le Canton. En ajoutant le projet de construction de Lully, l'augmentation de la population est évaluée à 35 à 40% d'ici une dizaine d'années, soit environ la population actuelle de Confignon.

La volonté ferme du Conseil administratif est de permettre un développement maîtrisé et à échelle humaine, qui ne soit pas uniquement une addition de nouveaux logements, mais la création de nouveaux quartiers, porteurs de sens et de valeurs.



**Guidé par une volonté affirmée de préserver l'identité bernésienne en l'adaptant aux réalités actuelles, le Conseil administratif s'engage, par ce programme de législature, à promouvoir, améliorer et développer les prestations en faveur des citoyennes et des citoyens.**

# 2015



# 2020

**Programme de législature  
du Conseil administratif  
de la Commune de Bernex**

Partant de sa volonté forte de travailler en bonne collégialité tout en tenant compte des sensibilités de ses trois membres, le Conseil administratif a formalisé son programme de législature. Ses objectifs et ses priorités illustrent les intentions du Conseil pour les quatre prochaines années.

Répartis en 14 domaines, ces éléments laissent transparaître un fort souhait d'accompagner le développement de Bernex dans les meilleures conditions pour la commune, son administration ainsi que ses habitants.

Le programme de législature décline des actions prévues, définies en regard d'un certain nombre d'objectifs politiques pour ces quatre ans.

Ce guide servira de référence au Secrétaire général et aux Chefs de service sur les missions qui devront être remplies jusqu'en 2020. Cela leur permettra ainsi d'organiser l'administration communale en conséquence et de coordonner les priorités, en collaboration avec le personnel de la Mairie.

L'exercice est une première à Bernex, et le Conseil administratif en tirera les enseignements lors d'un bilan en 2020.

Gilbert VONLANTHEN

Conseiller  
administratif

Guylaine ANTILLE

Conseillère  
administrative

Cyril HUGUENIN

Maire



# 1

## Conseil administratif

- Développer harmonieusement et à échelle humaine la commune de Bernex, consciente de son passé rural et ouverte sur son avenir.
- Poursuivre et renforcer le travail d'équipe du Conseil administratif.

Les membres du Conseil administratif travaillent dans la tolérance et le respect, malgré les divergences de point de vue découlant des caractères et sensibilités politiques différents. Au sein du collège, la franchise, la loyauté et la clarté sont la règle. Les décisions peuvent

être prises à l'unanimité ou à la majorité. Dans tous les cas, la décision du Conseil sera respectée et portée par chacun de ses membres. Les Conseillers administratifs forment ainsi une équipe unie, avec le soutien du Secrétaire général.

# 2

## Administration communale

- Entretien et développer une administration souple, dynamique et solidaire.
- Renforcer le pôle des ressources humaines et encourager la cohésion interne.

A l'aube de développements importants, la commune de Bernex doit être prête à faire évoluer la structure de son administration communale de façon adéquate. Des moyens supplémentaires en ressources humaines étant nécessaires, le Conseil administratif a décidé d'augmenter les forces disponibles. D'autres évolutions seront décidées en fonction des besoins et selon les possibilités, sur la base d'analyses.

Il importe d'associer les collaborateurs et de procéder dans un climat de concertation, à partir des besoins identifiés, dans le respect de l'enveloppe budgétaire qui aura été allouée. La communication (interne et externe) sera développée, la coordination améliorée, les rôles et attributions de chacun clarifiés.

Sur le plan des ressources humaines, les processus et documents de référence seront examinés et complétés (engagements, cahiers des charges, évaluation, suivi administratif du personnel, salaires). La commune a déjà fourni un travail important quant à son fonctionnement suite à un rapport d'audit de la Cour des Comptes concernant le processus des achats. Un Système de contrôle interne (SCI), qui constitue un outil de contrôle et de conduite, sera mis en place.

A l'image du Conseil administratif, l'administration communale doit ainsi véritablement fonctionner en une équipe unie et solidaire dans la mise en œuvre des décisions prises.

## Finances

- **Maintenir une commune avec des finances saines, conserver une fiscalité adaptée, réussir l'intégration des nouveaux habitants sans péjorer les habitants actuels.**
- **Infléchir la politique cantonale pour une meilleure répartition des capacités financières des communes genevoises en adaptant la péréquation financière intercommunale.**
- **Garantir une bonne gestion de la dette.**

Le Conseil administratif tient impérativement à maintenir les prestations, quitte à devoir présenter un budget déficitaire. Ce ne serait pas le signe d'une mauvaise gestion des finances communales, mais de capacités financières insuffisantes et d'une mauvaise répartition des richesses entre communes.

Les développements à venir ne doivent pas se réaliser sur le dos des habitants actuels; les incidences du Grand Projet Bernex ont d'ailleurs été isolées du budget.

La commune de Bernex a réduit sa dette. Pour les années à venir, les investissements seront, en revanche, importants et celle-ci pourrait augmenter.

Le Conseil administratif militera très activement au sein de l'Association des Communes Genevoises pour une meilleure redistribution des ressources intercommunales et une augmentation de la péréquation financière intercommunale, ce qui se traduirait par des revenus supplémentaires pour Bernex. Par ailleurs, au niveau des réformes fiscales, plusieurs projets de loi sont en attente au niveau du Grand Conseil et la probable réforme de l'imposition des entreprises aura aussi des impacts à Bernex.

## Social

- **Accroître et développer la solidarité entre les différentes populations (jeunes, personnes dans le besoin, âgés, requérants).**
- **Continuer à soutenir efficacement les personnes dans le besoin afin de les sortir de la précarité.**
- **Favoriser la conciliation de la vie professionnelle avec les besoins de garde des enfants en pouvant s'appuyer sur un choix de mode de garde adapté.**
- **Préparer et planifier les besoins sociaux liés à l'augmentation de la population.**

Les dispositifs mis en place (Forum, mercredis aérés, bénévoles et mentors) seront consolidés. La commune continuera à développer l'intergénérationnel.

Le Conseil administratif est unanime dans sa volonté de poursuivre une politique d'accueil solidaire, humaine et cohérente vis-à-vis des requérants, en favorisant leur intégration, tout particulièrement envers les plus démunis qui doivent bénéficier du soutien du service social.

Pour répondre aux besoins des familles en matière de Petite enfance, Bernex propose plusieurs modes de garde : crèche, jardins d'enfants, accueillantes familiales. L'un des enjeux de cette législature consistera à envisager la construction d'une nouvelle crèche pour répondre aux besoins à la fois des habitants actuels, sachant que leurs besoins ne sont pas entièrement satisfaits, et des nouveaux habitants.

Plus généralement, les besoins sociaux liés à l'augmentation et au vieillissement de la population devront être anticipés. La commune comptera en effet de nouvelles familles avec des enfants, mais aussi des adolescents et des seniors. La construction d'IEPA (immeubles avec encadrement pour personnes âgées) est prévue dans le cadre du développement de Bernex (Grand projet).



# 5

## Vie associative

- Promouvoir et encourager les activités associatives, en les valorisant.

La commune compte 45 associations actives dans plusieurs domaines: sport, culture, social, etc. Il importe de continuer à les soutenir et à encourager les

nouvelles initiatives pour développer la créativité, l'intergénérationnel et la vie associative.

# 6

## Economie

- Développer des opportunités à travers des activités économiques dynamiques et locales, créer un véritable partenariat entre la commune et les entreprises et artisans de Bernex.

Lors de sa première séance, le Conseil administratif a considéré comme nécessaire d'anticiper le développement à venir en termes d'activités économiques. Il a donc créé ce nouveau dicastère, appuyé par une commission ad hoc.

Pour cette première législature, l'objectif est de créer un véritable partenariat entre la commune en tant qu'autorité publique, les entreprises et les artisans de Bernex.

Il s'agira de:

- dégager une vision pour le Bernex de demain en termes d'activités économiques;
- mettre en réseau les entreprises et les artisans de la commune;
- promouvoir auprès de la population bernésienne les entreprises et artisans locaux, dans un esprit d'échanges et de collaborations.

Deux réalisations concrètes sont à ce jour envisagées:

- un conseil économique (à l'exemple de ce qui s'est fait dans d'autres communes), structure simple pour relier les entreprises entre elles et avec la population;

- la nécessaire mutation de la Fondation de la Commune de Bernex pour le commerce, l'artisanat et l'industrie, afin qu'elle puisse accueillir et gérer le futur parc des entreprises bernésiennes.

Le Conseil administratif a, par ailleurs, le souhait de travailler avec la Champagne, pour inciter les communes de la région à se tourner vers Bernex pour en faire un pôle d'activités raisonné.

Le Conseil municipal a voté ce printemps un mandat triple pour accompagner le développement de Bernex, dont un mandat qui porte sur le volet économique. Cela permettra de solliciter l'appui d'une personne extérieure à la Mairie pour réaliser les différents points pré-évoqués.

La première action s'est déjà concrétisée par l'organisation d'un petit-déjeuner des entreprises (automne 2016) pour initier la mise en relation des différents partenaires. L'idée est que les rencontres se poursuivent au rythme d'une à deux par année, avec

un tournus de l'accueil. En fonction des demandes, d'autres formes de rencontres pourraient être organisées autour d'une thématique, avec une conférence portée par un intervenant extérieur.

# 7

## Sécurité

- Renforcer les actions de proximité et de prévention, créer une plus grande cohérence et efficacité au sein des différents services dédiés.
- Sécuriser les rues de nos villages et créer les conditions pour la réalisation pacifiée d'un projet cohérent et fédérateur.
- Compléter la sécurisation contre les inondations du village de Lully.

Plusieurs grands chantiers sont en cours:

- Police municipale: accompagner au mieux le transfert des nouvelles compétences aux APM. Ces transferts effectués par le Canton ont parfois des incidences relativement lourdes sur les services de police.

- Protection civile (ORPC): participer à la concrétisation du concept cantonal de protection civile. Des enjeux importants sont en discussion: regroupement des offices de PC (en termes d'Etat-major); modifications du travail et du mode de fonctionnement; volonté de professionnaliser cette protection civile qui est aujourd'hui essentiellement portée par des bénévoles (en termes de commandement); impacts financiers pour les communes.

- Prestations incendie: participer à la concrétisation du nouveau concept cantonal «Incendie», mis en œuvre par le Canton dès 2030, avec la volonté de regrouper les forces et les compétences. Le concept gardera les deux corps (professionnels et volontaires), en travaillant sur leur complémentarité. Bernex compte plusieurs atouts dans le domaine, avec une caserne professionnelle qui répond aux normes et pourrait devenir un pôle d'intervention pour la Champagne. Le volet financier concernant les pompiers professionnels nécessite une adaptation, avec des incidences budgétaires.

Par ailleurs, un projet de Police intercommunale est à l'étude avec les communes de la Champagne, de façon à répondre au mieux aux besoins

actuels et futurs, notamment dans la perspective du développement de Bernex.

En ce qui concerne la sécurisation du village et plus généralement de Bernex, plusieurs conditions doivent être réunies, impliquant les actions suivantes:

- Assurer un suivi et un entretien des routes. Le plan quinquennal pour la réfection des chemins communaux est arrivé à son terme, mais cette révision et ce travail seront poursuivis, de manière systématique. Tout un travail est aussi réalisé sur les canalisations (en collaboration avec les SIG).

- En prévision de l'urbanisation (serres et logements) à venir, il convient de compléter les ouvrages nécessaires à la sécurisation contre les inondations du village de Lully (selon le rapport Cottier 3).

- Pour ce qui est des rues de Bernex, le Conseil administratif refuse très clairement le maintien du statu quo. Il lui importe de sécuriser le cœur du village et d'apaiser la rue de Bernex et les rues alentour, avec une échéance de réalisation des travaux d'ici 2020.

# 8

## Culture

- **Développer les opportunités à travers des manifestations culturelles à dimension bernésienne et offrir un cadre propice à la création et à la diffusion d'œuvres culturelles.**

Le Conseil administratif vise à offrir un cadre propice à la création et à la diffusion d'œuvres culturelles, ce qui implique:

- D'accentuer le caractère diversifié en activités et en publics des activités culturelles de la commune.
- De renforcer l'offre et les activités liées à la bibliothèque.
- De dynamiser l'offre et les activités liées à la Galerie de la Champagne.
- De mettre en évidence les activités de l'École de musique de Bernex, dont la première mission est d'offrir

au maximum de personnes, de Bernex et de la région, l'opportunité de découvrir la musique, avec des exigences de qualité.

- De définir une identité forte à l'événement phare qu'est le weekend musical, fête populaire très appréciée des Bernésiens, en le dédoublant: d'une part une fête de village avec musique, d'autre part un événement-festival autour de la musique.
- D'offrir, dans le Vieux-Lully (en lien avec le projet en cours), un espace dédié aux associations culturelles et artistiques de la commune pour la création et la formation.

# 9

## Communication

- **Mettre en valeur les services communaux, créer des outils nécessaires à une communication moderne et de qualité.**

L'objectif vise à offrir des outils nécessaires à une communication moderne et de qualité, ce qui passe par

- Un soutien à la rédaction du journal communal par la mise sur pied de rendez-vous de rédaction.

- L'actualisation et la dynamisation du site Internet de la commune à travers sa refonte.

- Le développement d'une véritable politique de communication via les réseaux sociaux.

# 10

## Durabilité

- **Développer l'exemplarité de la commune en matière de durabilité et s'engager fortement pour la diminution de l'empreinte sur l'environnement de l'administration, ainsi que de l'ensemble de la population, via des incitations et des mesures pro-actives et innovantes.**

Dans ce domaine comme dans les suivants, il s'agira d'agir sur le territoire actuel mais également sur les nouveaux quartiers. La thématique de la durabilité est présente dans l'ensemble des politiques publiques communales. Etre sensible à la diminution de l'empreinte des activités humaines sur notre planète passe donc, en premier lieu, par une prise de conscience de cet impact. Il s'agit ensuite d'encourager et de développer les bons réflexes et les actions qui permettent de diminuer cette empreinte. La commune de Bernex encouragera la population à atteindre cet objectif, via des mesures innovantes et novatrices.

Dans le domaine de l'énergie, le projet dit «sortir du mazout» sera présenté dans les mois à venir. Il doit permettre de diminuer le nombre de citernes privées fonctionnant au mazout en offrant

conseils et soutien. Ce programme au long cours, soutenu par les SIG, permettra de réduire considérablement la pollution liée à cette source d'énergie. Le développement des systèmes de chauffage à distance mutualisés et partagés – notamment en utilisant les ressources géothermiques – entre plusieurs utilisateurs sera également largement soutenu par la commune. De plus, comme celle-ci se doit de montrer l'exemple, l'ensemble du parc communal sera assaini (voir rubrique infrastructures).

Le renouvellement de l'éclairage public (led) sera également poursuivi. Enfin, le Conseil administratif entend faire preuve d'exemplarité, ce qui l'amène à ambitionner de supprimer totalement toute utilisation de ressources non-renouvelables au sein de l'administration communale d'ici à 2025.

En matière de gestion des déchets, l'objectif est d'atteindre un taux de recyclage de plus de 50% d'ici 2020. A cette fin, le réseau des éco-points sera étendu et ils seront équipés de nouveaux containers terriers pour les déchets verts. De plus, un effort particulier sera consacré à l'encouragement au tri des déchets verts (distribution des poubelles

vertes et mise à disposition de containers verts pour les privés).

Enfin, dans les périmètres de développement, le standard «Gold Cité Energie» sera exigé, ce qui implique que tous les nouveaux quartiers soient compatibles avec la société à 2000 Watts.

## 11 Espaces publics

- Valoriser et développer la qualité des espaces publics actuels et préparer des espaces publics de haute qualité dans les nouveaux quartiers.

L'objectif vise à améliorer les espaces publics existants en travaillant sur de nouvelles potentialités d'utilisation (pique-nique, potagers urbains, installations sportives telle que la patinoire provisoire), qui contribuent à les mettre en valeur.

Un travail important de valorisation du Parc du Signal sera conduit pour son développement en lien notamment avec le parc de la Mare et l'ensemble de la zone sportive. Cette partie de la commune de Bernex représente un

poumon vert qu'il s'agit de préserver, en lui donnant une véritable harmonie.

Dans les zones de développement, l'action communale portera principalement sur les nouveaux espaces publics à créer. Une partie importante (entre 10 et 20%) des nouveaux quartiers leur sera en effet dédiée. Une Charte des espaces publics est en cours d'élaboration au sein des commissions du Conseil municipal. Elle sera la charpente indispensable à la création de logements et d'emplois.

## 12 Sports

- Encourager le développement des activités sportives sur le territoire communal, adapter et améliorer les infrastructure

Le développement des activités sportives passe par:

- la poursuite de l'installation de la patinoire provisoire, avec des évolutions au niveau de l'accueil;

- l'amélioration de la zone sportive, avec des infrastructures nouvelles et originales. Une réflexion devra être menée sur l'avenir de cette zone (accès, parkings). L'arrivée à Bernex d'habitants supplémentaires augmen-

tera les besoins, sans forcément s'accompagner de nouvelles infrastructures dédiées aux sports collectifs, telles que des terrains de football ou des salles de sport. Il y a donc lieu d'anticiper la réponse à ces futurs besoins;

- la réalisation du parc agro-urbain qui accueillera un certain nombre d'infrastructures sportives individuelles (skatepark notamment) et permettra d'étoffer l'offre sportive de la commune.

## 13 Infrastructures

- Réaliser l'assainissement complet des bâtiments et prévoir la mise à disposition des infrastructures nécessaires à l'arrivée des nouveaux habitants (notamment en matière scolaire).
- Assurer une mobilité partagée et un développement harmonieux des lignes de transports publics sur le territoire bernésien.

Un certain nombre de bâtiments communaux doivent être rénovés, principalement les infrastructures construites dans les années 60 et 70. Les écoles de Luchepelet et de Robert-Hainard sont particulièrement concernées. Le Grand Projet nécessitant la création d'un demi-groupe scolaire supplémentaire, le Conseil administratif a décidé de lier le volet de rénovation à celui de cette construction. La salle communale sera également concernée par ce projet de rénovation.

Dans les nouvelles infrastructures, la commune se verra dotée d'une ferme agro-urbaine, située à proximité de la sortie d'autoroute, qui permettra de mettre en valeur les produits locaux et les origines rurales de Bernex.

D'autres infrastructures publiques communales verront le jour lors des étapes à venir de l'urbanisation. Afin de répondre

aux besoins d'une commune qui s'agrandit, la culture, le social ou la sécurité nécessiteront la mise en place de lieux idoines.

En termes de mobilité, un effort particulier pour assurer une desserte de qualité pour l'ensemble des villages de la commune est entrepris depuis plusieurs mois. Des contacts réguliers avec les TPG ont lieu, qui doivent accompagner le début des travaux du tram et la création d'un pôle d'échange à l'actuelle croisée de Bernex.

Le développement des parcours alternatifs pour la mobilité douce, dans les villages et dans les phases d'urbanisation, est également un objectif du Conseil administratif.